


1 - Inscrire son activité dans un contexte socio-économique et comprendre les enjeux du territoire
Lot 3 : 1.3 – S'approprier l'ingénierie financière de la formation (niveau 1)
Dates et lieux

1 jour, soit 7 heures
De 9 h à 17 h

Session A : 3 avril 2018
Session B : 15 juin 2018
Session C : 27 septembre 2018

Lieu :
CARIF Espace Compétences
Centre de vie Agora, Bat. A
ZI Les Paluds 13400 AUBAGNE

Intervenants

Pour
« ASCENCIEL »

Jean-Charles AUSTI
Titulaire d'une Maîtrise de droit des
Affaires, il est manager consultant et
formateur sur les thématiques de la
formation professionnelle continue,
du management et de la GPEC.
Il a eu notamment une longue
expérience au sein d'un OPCA.

Et /ou

Claire CONSTANTIN
Titulaire d'un Master II Responsable
de formation de l'AMU, elle est
consultante formatrice spécialisée en
droit social et droit de la formation

Public

Professionnel-le-s débutant dans le
champ de la formation professionnelle
ou ayant peu d'expérience.

Pré-requis

Aucun

Tarif

Module payant.

Le coût d'une journée de formation est
de 170 euros par participant. Le CARIF
n'est pas assujéti à la TVA. La
convention signée devra être retournée
au CARIF au plus tard le 1^{er} jour de la
formation. Le paiement sera effectué
sous 30 jours à réception de la facture.
Dans le cas où la formation n'est pas
prise en charge par l'OPCA, c'est
l'organisme de formation qui sera
facturé.

Objectif - A l'issue de la formation les participants seront en mesure de :

Objectifs généraux :

- Connaître les règles en matière de financement de la formation professionnelle
- Connaître les différents types de financeurs et leur fonctionnement
- Savoir identifier les financements possibles des formations dispensées dans sa propre structure

Objectifs de résultats

- Comprendre la législation de la formation pour répondre aux individus et aux entreprises sur les possibilités de financement de leurs projets de formation (Loi du 5 mars 2014)
- Connaître les évolutions liées à la nouvelle réforme de la formation professionnelle (Horizon 2018)

Contenus

- L'historique de la FPC (Rappel)
- Les axes principaux de la loi du 5 mars 2014
 - Les principales raisons de la réforme (genèse et objectifs)
 - L'évolution des contributions formation
 - ☐ Une contribution unique à un OPCA unique
 - ☐ La fin de l'obligation légale et fiscale de dépense et ses conséquences
 - ☐ L'obligation d'employabilité et ses conséquences juridiques, sociales et financières
 - Zoom sur les Dispositifs
 - ☐ L'analyse segmentée de la contribution formation, par dispositifs
 - ☐ La professionnalisation (Contrats et périodes de professionnalisation)
 - ☐ Le plan de formation et le principe de mutualisation
 - ☐ Le Compte Personnel Formation (CPF)
 - Transition DIF – CPF
 - Modalités de fonctionnement et logique de financement
 - Praticabilité du CPF pour les différents acteurs (Entreprises, salariés, OF ...)
 - Modalités de mise en œuvre du CPF et opposabilité à l'entreprise
 - Financement du CPF et l'articulation des cofinancements
- Les conséquences et impacts pour les organismes de formation (risques et opportunités)
- L'environnement OPCA (Entreprises / Salariés)
 - Origine, organisation et paritarisme
 - Champs de compétences, rôles, missions et services
 - Articulation branches/territoires (CNEFOP / COPANEF / COPAREF / CPNE / CPNAA)
 - Gestion mutualisée des contributions : Principe, objectif et fonctionnement,
 - Principe de rattachement à un OPCA : les Conventions Collectives
 - L'importance des politiques de branche / Les dispositions conventionnelles :
 - Priorités, conditions et critères
 - Les contributions et dispositifs de prise en charge par contributions et dispositifs
 - Comment exploiter les spécificités financières des OPCA pour optimiser les budgets formation :
 - Comment accéder au financement des fonds externes gérés par les OPCA
 - Les autres fonds :
 - ☐ Etat / Région (PRIDES, IRIS, FNE, MUT ECO...)
 - ☐ Europe (FSE)
 - ☐ Fond paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSP)
 - Les services extra financiers des OPCA (Informations juridiques, conseil, accompagnement, formations clé en mains, diagnostics RH, saisie en ligne...)
 - Approche à privilégier pour une « relation partenaire » avec l'OPCA
- Les solutions de financement des non-salariés
 - Les dispositifs propres aux demandeurs d'emploi
 - L'accompagnement des dirigeants non-salariés, artisans et professions libérales...
 - La prise en charge des formations des individus bénéficiant d'une reconnaissance de handicap
- Cas pratiques simples
- L'évolution du système formation et des dispositifs à l'horizon 2018



Méthode et organisation pédagogique

- Démarche et méthodes pédagogiques
 - Démarche active, centrée sur l'apprenant qui « agit »
 - Méthodes :
 - Participative (questionnement des participants)
 - Active (faisant appel à la réflexion, à l'initiative et à la motivation des formés)
- Techniques et outils :
Alternance des techniques suivantes : Brefs exposés, jeux de rôle, exercices (individuels, binômes, sous-groupes), tests, situations professionnelles reconstituées, échanges de pratiques, brainstorming...
- Supports pédagogiques : PowerPoint individuel (Sous forme fichier et classeur papier)

Evaluation

- Evaluation formative séquencée en cours de module
- Cas pratiques et quiz
- Evaluation des acquis et de la satisfaction, à chaud